

MAPEI CLASSIC U19 (Fédérale)

Réglement

Samedi 24 février 2024



Villemur-sur-Tarn



Proche de vous

CONSTRUIRE & RÉNOVER

Règlement Mapei Classic U19

La Mapei Classic U19 est organisée par l'AS Villemur Cyclisme ,dont le siège est au 15 avenue du Président Kennedy 31340 Villemur sur Tarn . Elle se dispute le samedi 24 février 2024 à Villemur sur Tarn .

Article 1 : Ouverture

La Mapei Classic est ouverte aux concurrents licenciés à la FFC et à l'UCI catégorie U19 masculin .Elle est inscrite au calendrier fédéral national de la FFC .

L'engagement est individuel et se fait par cycle-web.

Article 2 : Horaires, lieux

Les équipes devront se garer obligatoirement à l'intérieur du vélodrome situé avenue W.Churchill ,afin de ne pas gêner les riverains .

- 13h30: dossards Halle Brusson Avenue W.Churchill à Villemur sur Tarn
- 13h45: réunion des directeurs sportifs Halle Brusson Avenue W.Churchill à Villemur sur Tarn
- 14h à 14h45 : Présentation des équipes Halle Brusson Avenue W.Churchill à Villemur sur Tarn les équipes doivent suivre scrupuleusement l'ordre et l'horaire établi par l'organisateur sous peine de sanction.(art12.1.001 G10 reglement de la FFC).Cet ordre sera diffusé à la remise des dossards et communiqué sur les réseaux sociaux du challenge
- 15h départ de la Halle Brusson circuit Villemur-Villemur
- 17h30 : arrivée chemin de Louvignes cote de LeBornBerg Villemur sur Tarn

*200m avant l'arrivée les voitures d'équipes suiveuses devront emprunter **obligatoirement** la dérivation par la D14 sous peine de sanction (art 12.2.003 R3)*

- 17h45: protocole ligne d'arrivée

Article 3 : Distance

5 tours de 19,3 km = 96,5 km

Article 4 : Classements et récompenses

Les classements suivants seront établis et les lauréats récompensés:

- 3 premiers de l'épreuve
- Vainqueur U17 1^oannée
- Vainqueur Prix de la Montagne
- Vainqueur Meilleur Sprinter
- Vainqueur par équipe
- Lauréat du KM 31

-Prix de la Montagne

Il sera disputé au sommet de la côte de Tire Crabe au 1-2-3-4° tour et sera signalé sur la route ,ainsi qu'au passage sur la ligne au 2-3-4° tour .

Le classement est sur 4 coureurs .Les points sont attribués ainsi 5-3-2-1.

En cas d'égalité les coureurs seront départagés dans l'ordre par :

- Nombre de 1ere place
- Nombre de 2ème place
- Nombre de 3ème place
- classement de la course.

-Meilleur sprinter points chauds

Il sera disputé sur la route D14 au niveau de la commune de Le Born matérialisé par une ligne au 1-2-3 tours

Le classement est sur 4 coureurs .Les points sont attribués ainsi 5-3-2-1.

En cas d'égalité les coureurs seront départagés dans l'ordre par :

- Nombre de 1ere place
- Nombre de 2ème place
- Nombre de 3ème place
- classement de la course.

-Classement par équipe

Un classement par équipe est établi sur les 3 meilleurs coureurs de la même équipe .

-Lauréat du kilomètre 31 Prix du Conseil Départemental de la Haute Garonne un classement sera fait au km 31 de l'épreuve .

Article 5 : Voiture Directeurs sportifs

Les voitures suiveuses autorisées à suivre la course sont celles des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs et ayant confirmé la présence d'au moins 4 partants ainsi que les voitures dépannant des coureurs d'équipes différentes regroupées pour la circonstance, avec un minimum de 4 coureurs.Le conducteur de la voiture doit être licencié à la FFC ou l' UCI . L'organisation met à disposition des radios à venir retirer avant le départ à la Halle Brusson . A l'exception de la voiture du club organisateur , un tirage au sort sera effectué pour donner l'ordre des voitures dans la file des directeurs sportifs.Un premier tirage au sort pour les clubs inscrits sur les deux jours du Challenge et un deuxième tirage au sort pour les clubs inscrits sur un seul jour du challenge .

Article 6. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au local du club avenue W.Churchill.

Article 7: Protocole

Les coureurs récompensés dans l'article 4 doivent se présenter au protocole: Ils se présenteront à l'horaire et sur le lieu indiqué dans le présent règlement. Si un lauréat manque au protocole sa récompense et ses prix ne lui seront pas remis ultérieurement.(art 12.1.001 G14)

Article 8. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable

Article 9. Sécurité

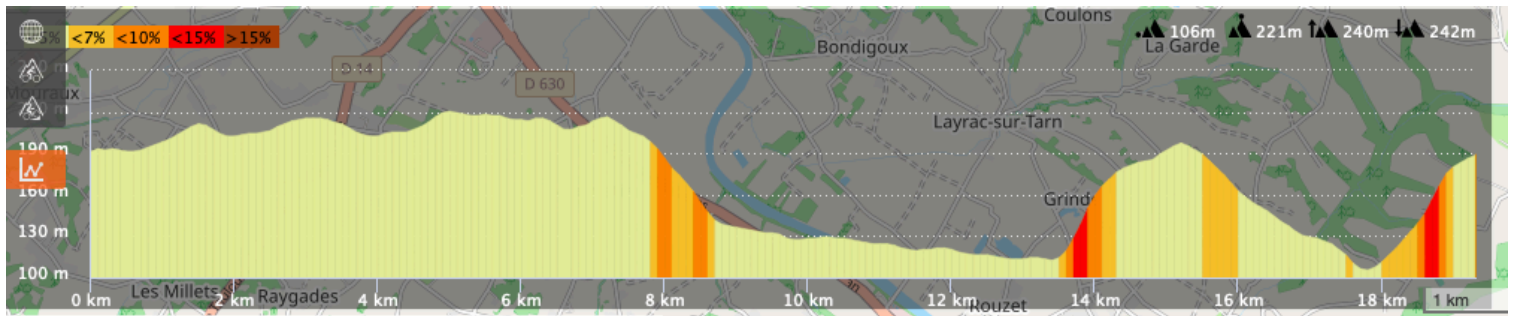
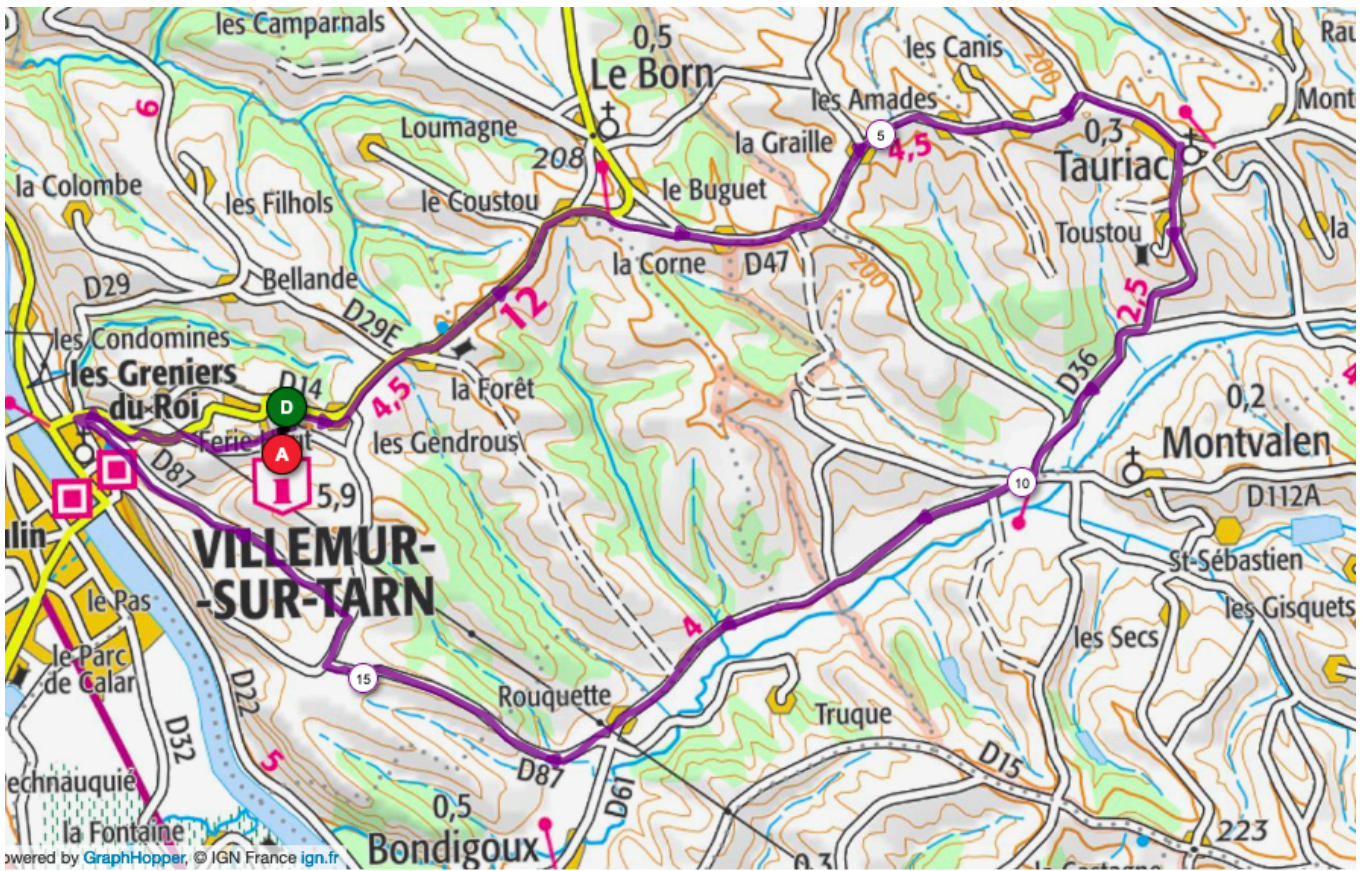
Le port du casque rigide est obligatoire

Les coureurs utilisent uniquement la voie de droite de la course .

Au delà de 3 minutes de retard derrière le peloton les coureurs respectent le code de la route .

Pour des raisons de sécurité, au passage du dernier tour sur la ligne, les arbitres arrêteront les coureurs trop attardés.

Article 10. Parcours



KM		DEPARTEMENT	COMMUNE	VOIE	PASSAGE 1ER COUREUR	PASSAGE DERNIER COUREUR	POINT PARTICULIER
	DEPART FICTIF	HAUTE GARONNE	VILLEMUR	AV CHURCHILL	15h00	15h00	Neutralisé
		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	Pont suspendu Simone Veil	15h01	15h01	Neutralisé
		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	Rue de la République	15h02	15h02	Neutralisé
		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	Rue St Jean	15h03	15h03	Neutralisé
		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	Bd de Bifranc	15h04	15h04	Neutralisé
2,6		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	D14	15h05	15h05	Neutralisé
0	DEPART	HAUTE GARONNE	VILLEMUR	RTE DE LOUVIGNES	15h10	15h10	
1		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	D14			
2,8		HAUTE GARONNE	LE BORN	RTE DU BORN D14	15h14	15h14	MEILLEUR SPRINTER
3		HAUTE GARONNE	LE BORN	RTE DE TAURIAC - D47			
4,5		TARN	TAURIAC	D37			
6		TARN	TAURIAC	D 136			
7		TARN	TAURIAC	D 36	15h19	15h20	
8,5		TARN	MONTVALEN	D 37			
		TARN	MONTVALEN	D 36			
10		HAUTE GARONNE	BONDIGOUX	D61	15H24		
13		HAUTE GARONNE	BONDIGOUX	D87			
14		HAUTE GARONNE	BONDIGOUX	D87	15H30		PRIX MONTAGNE (1km)
15		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	D87-RTE DE BIFRANC			
17		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	D87 RUE DU VIEIL HOPITAL			
18		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	D14			
19,3		HAUTE GARONNE	VILLEMUR	RTE DE LOUVIGNES	15h40	15h43	PRIX MONTAGNE (1,7km)
5 TOURS DE 19,3 KM = 96,5 km							
96,5	ARRIVEE	HAUTE GARONNE	VILLEMUR	RTE DE LOUVIGNES	17H30	17H40	

Le mot des municipalités de Villemur sur Tarn ,Villaudric et Bessières qui soutiennent et accueillent notre challenge :

Municipalité de Villemur sur Tarn :

Mesdames, Messieurs les coureurs et bénévoles,

La tenue des Mapei Classic U19 et U17 sur nos territoires est un moment que nous attendons véritablement chaque année à Villemur et sur Val'Aïgo.

Il est à la fois un événement sportif incontestable et un moment convivial, grâce aux organisateurs et notamment le président Xavier Bernat que je salue ici. Ce rendez-vous incontournable du territoire le promeut jusqu'à l'international.

C'est un événement sportif qui réunit de plus en plus de coureurs chaque année. La notoriété de cette course ouvre le champ à des sportives et sportifs venus de loin, d'Espagne ou de Belgique. Bravo aux organisateurs d'avoir réussi ce pari !

Un moment convivial sur nos territoires ensuite, animant ainsi nos centre-bourgs le temps d'un week-end et proposant des animations. L'occasion aussi pour le public de vivre une course cycliste de qualité, de venir encourager les coureurs et, pour certains, de vivre leur passion.

Nous remercions le Président, les bénévoles et membres de toutes les équipes, qui rendent visibles et attractifs nos villes, villages, leurs commerces et restaurants, et permettent de faire de cet événement un rendez-vous réussi.

Belles courses à vous !

Jean-Marc Dumoulin Maire de Villemur-sur-Tarn Président de la Communauté de Communes Val'Aïgo



Notre commune est heureuse de renouer avec ses traditions en accueillant le départ du challenge cycliste Anthony Perez pour la seconde année consécutive. Après une présentation dans la cour de l'école élémentaire, les coureurs découvriront notre beau village lors d'une boucle exigeante avec un point chaud prévu lors des quatre premiers passages sur la ligne de départ, qui sera située devant le château de Villaudric.



Engagé dans la promotion du territoire et de son patrimoine (château du XIIIe siècle, cave viticole du XVIIIe siècle, parcours « balade au fil du temps » à découvrir dans les rues du village, etc.), Villaudric entend aussi contribuer à

l'offre culturelle et sportive sur le canton de Villemur. Encourageant les initiatives liées à l'oenotourisme dans le frontonnais, la commune est également le berceau du Bouysselet, cépage blanc endémique oublié et remis au goût du jour par les viticulteurs locaux.

C'est avec enthousiasme que la Municipalité a souhaité s'inscrire dans la dynamique impulsée par l'équipe organisatrice de l'AS Villemur. Les couleurs de Villaudric seront cette année encore sur le maillot de meilleur jeune du challenge. L'occasion de souhaiter à son futur vainqueur de participer au Tour de France comme le parrain de l'épreuve, Anthony Perez, le fait chaque été depuis 2018.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui vont contribuer à la réussite de ces épreuves et souhaite bonne chance à tous les engagés qui feront, à coup sûr, honneur aux valeurs du cyclisme. Les villaudricaines et les villaudricains seront au rendez-vous samedi 24 février pour encourager les jeunes champions du Challenge et prolonger les festivités dans les différentes villes traversées...

La municipalité de Villaudric (31)

www.villaudric.fr

Municipalité de Bessières :

Madame, Monsieur,

Je vous souhaite la bienvenue dans la commune de Bessières à l'occasion de cette nouvelle épreuve cycliste qui connaît une fois encore un véritable succès.

Nous sommes encore cette année très fiers de soutenir un tel événement et ne rappellerons jamais assez combien l'accompagnement à la pratique du sport est primordial. Mais notre fierté c'est aussi de soutenir une très belle épreuve qui s'adresse aux jeunes. Localement, il n'y en a malheureusement que trop peu à un tel niveau de compétition.

Je tiens à féliciter et à remercier l'ensemble des organisateurs et bénévoles d'avoir l'audace et le courage de réaliser de tels événements, sources de réussite pour l'avenir du monde cycliste.

Bessières est une ville de moins de 5000 habitants, au cœur du triangle Albi, Montauban, Toulouse, qui ne cesse de se développer tant sur le plan associatif qu'économique. Son attractivité est marquée par un centre-ville dynamique et des zones d'activités créatrices de nombreux emplois. Une petite ville agréable à la campagne, à une trentaine de minutes de la métropole toulousaine. Nos rives du Tarn et nos coteaux offrent de somptueux points de vue mais aussi de magnifiques parcours pour les sorties à vélo.

Je vous souhaite à tous un agréable séjour dans notre beau territoire rural, ainsi qu'une belle performance sportive.

Cédric Maurel
Maire de Bessières





E.Leclerc



GARAGE VERFAILLIE
WWW.AUTO-31.COM



MA INVEST



Spink



BRASSERIE
CHEZ MARC ET MIMI
VILLEMUR SUR TARN



Contact : Xavier BERNAT 06 80 96 55 17

asvcyclismepresident@gmail.com

Hébergement :

Office du Tourisme VAL AIGO Téléphone : 05 34 27 97 40

office.tourisme@valaigo.fr